

seigné les vérités les plus sublimes ¹ n'avait pas même vu Jésus-Christ avant son Ascension.

CHAPITRE PREMIER.

ÉPÎTRES DE SAINT PAUL.

Nombre de ces Epîtres; langue originale; disposition. — Époque approximative; ordre chronologique; date précise. — Authenticité. — Observation à cet égard. — Pourquoi offrent-elles tant de difficultés? — D'où viennent ces difficultés? — Étaient-elles aussi grandes pour les premiers chrétiens? — Règles pour l'étude de ces Epîtres. — Adversaires de l'Apôtre. — Ses locutions et ses figures favorites. — Fruits à tirer de ses écrits.

589. — Combien avons-nous d'Épîtres de saint Paul? En quelle langue furent-elles écrites et dans quel ordre les a-t-on rangées?

I. Sur les vingt et une Epîtres apostoliques du Nouveau Testament, S. Paul en a écrit quatorze, c'est à-dire les deux tiers. Neuf de ces Epîtres sont adressées à des Eglises ², une à une province, quatre à des particuliers.

II. Toutes ont été écrites en grec, c'est-à-dire dans l'idiome helléniste en usage dans les colonies juives ³. Il n'y a d'exception pour aucune, sauf peut-être l'Épître aux Hébreux dans sa première rédaction ⁴. On sait que le grec était devenu comme la langue de l'empire. L'unité de langage, en facilitant la propagation du christianisme, préparait l'unité de croyance. A Rome, le peuple même le parlait avec autant de facilité que le latin ⁵. Aussi nos premiers auteurs, S. Clément, pape († 99), Hermas († 160), S. Justin († 166), S. Hégésippe († 170), S. Irénée († 202), Caius († 220), S. Hippolyte de Porto († 235), etc., ont-ils écrit en grec, comme les Apôtres. Ce

¹ *Majora per os Pauli quam per seipsum Christus edocuit.* S. Chrys., *In Ep. ad Rom.*, Hom. xxxii, 2. — ² Suivant le sentiment commun, qui regarde l'Épître aux Hébreux comme adressée à l'Eglise de Jérusalem. — ³ *Supra*, n. 10. — ⁴ *Infra*, n. 808. — ⁵ Rom., I, 16. Juvenal., *Sat.* III, 60, 61; *Infra*, n. 659, 3^o.

n'est qu'à la fin du troisième siècle que les souverains Pontifes ont commencé à rédiger en latin leurs Actes officiels.

III. Le recueil des Epîtres, de celle de S. Paul au moins, remonte au premier siècle. On l'appela Το Αποστολικον, ou bien Ο Αποστολος ¹. Les Epîtres y furent rangées tout d'abord dans l'ordre où nous les voyons aujourd'hui, sauf l'Épître aux Hébreux, dont la place ne fut fixée que plus tard, à cause des hésitations dont elle a été l'objet et des doutes que plusieurs ont émis sur son véritable auteur. La place qu'elle occupe est la dernière. On ne pouvait mieux placer un écrit qui est comme le couronnement de l'édifice littéraire de l'Apôtre.

Dans l'arrangement des autres Epîtres, on paraît avoir eu égard à trois choses : 1^o à la dignité des destinataires, les églises passant avant les particuliers; 2^o à l'importance des questions traitées; 3^o à l'étendue des Epîtres.

590. — Quelle est l'époque, l'ordre chronologique, et la date précise de ses Epîtres?

S. Paul fut converti au christianisme vers l'an 35, à l'âge de 35 ans environ. Il commença ses missions vers 45, fut emprisonné vers 58, et, suivant le sentiment le plus commun, fut martyrisé en 67.

I. Ses Epîtres furent composées durant la partie active de sa vie, en diverses stations de ses courses apostoliques. Quand il écrivit les premières, il était déjà célèbre dans l'Eglise et en possession d'une haute autorité ². On voit, en lisant les dernières, que la Synagogue n'avait pas cessé d'être redoutable, et que le culte mosaïque conservait encore un grand prestige. Presque partout, l'Apôtre est en butte aux persécutions des Juifs et il redoute leurs perfidies ³. L'Eglise de Jérusalem, petite et pauvre à côté de la synagogue, a besoin d'être soutenue, et les prémices des Gentils, qui lui doivent le don de la foi, l'aident de leurs aumônes ⁴.

¹ S. Iren., I, III, 6. Marcion emploie déjà cette dénomination. — ² I Thess., III, 1-5; II Thess., II, 2. — ³ I Thess., II, 14-16; Rom., XV, 31; Hebr., XII, 3. — ⁴ I Cor., XVI, 1-3; II Cor., VIII, 9.

Les questions qui préoccupent les fidèles ont trait aux pratiques légales et aux prérogatives de l'ancien peuple¹. Cet état de choses est évidemment antérieur à l'an 70. Quelques années plus tard, S. Paul eût tenu un autre langage. Il n'aurait pas eu à résoudre les mêmes difficultés; et soit pour confondre ses ennemis, soit pour témoigner sa sympathie à ses compatriotes, soit pour en tirer un argument en faveur de sa doctrine, il n'aurait pas manqué de signaler la dispersion des Juifs, la ruine de Jérusalem, l'abolition des sacrifices et la proscription du culte judaïque.

II. Un fait capital dans la vie de l'Apôtre peut servir à déterminer la chronologie de ses Epîtres: c'est son emprisonnement². Quatre Epîtres, où il fait mention de sa chaîne et de ses souffrances pour Jésus-Christ, n'ont pu être écrites avant sa captivité. Six autres, où il n'est question que de travaux et de missions, ont dû l'être précédemment; et les quatre dernières où il parle de sa délivrance, ou qui supposent un certain développement dans l'organisation des églises, l'auront été depuis. En outre, les rapports qu'on remarque entre certaines Epîtres, montrent qu'elles sont d'une même époque: comme l'Epître à Tite et la première à Timothée, d'une part; comme les Epîtres aux Ephésiens, aux Colossiens, et à Philémon, de l'autre; ou bien ils font connaître quelles sont celles qui ont été envoyées avant les autres, comme pour les Epîtres aux Corinthiens, aux Thessaloniens, et à Timothée.

III. Quant à la date précise de chaque Epître, elle est moins facile à déterminer. Pour le faire avec probabilité, les commentateurs doivent recueillir toutes les indications qu'elle peut offrir et les confronter avec l'histoire contemporaine, avec le récit des Actes surtout. Or, voici à quel résultat ils arrivent; car ils ne diffèrent notablement que pour la première à Timothée, dont l'époque est fort incertaine:

¹ Rom., XIV, 15; Gal., v, 1. — ² S. Chrys., *Arqum. in Epist. ad Rom.*, 1.

Six Epîtres antérieures à la première captivité de l'Apôtre :

- I^{re} aux Thessaloniens, écrite en l'an 52, de Corinthe.
 II^e aux Thessaloniens. —
 Aux Galates, écrite en 55, d'Ephèse.
 I^{re} aux Corinthiens, en 56. —
 II^e aux Corinthiens, en 57, de Philippes.
 Aux Romains, écrite en 58, de Corinthe.

Quatre Epîtres, écrites pendant la première captivité :

- Aux Philippiens,
 Aux Ephésiens,
 Aux Colossiens,
 A Philémon, } en l'an 62, de Rome.

Trois entre les deux captivités :

- Aux Hébreux, en l'an 63, de l'Italie.
 I^{re} A Timothée, en 64, de Macédoine.
 A Tite, la même année, de la même contrée.

Une pendant la dernière captivité :

- II^e A Timothée, en l'an 66, de Rome.

591. — L'authenticité des Epîtres de saint Paul est-elle absolument certaine?

I. Preuve d'autorité.

Une preuve sans réplique, c'est que si l'on met à part l'Epître aux Hébreux, la dernière de toutes, on n'a jamais ni contesté cette authenticité d'une manière sérieuse; que les hérétiques l'ont toujours reconnue aussi bien que les orthodoxes; et qu'aujourd'hui encore les rationalistes les plus outrés la déclarent inattaquable, au moins pour les quatre premières Epîtres, qui sont les principales, et qui renferment ce qu'il y a d'important dans les autres¹.

1^o Témoinage des Saints Pères.

Que l'Apôtre ait écrit aux principales églises, à celles surtout qu'il avait fondées, et que ces Epîtres nous aient été

¹ Firmum est genus probationis quod etiam ab adversario sumitur, ut veritas etiam ab inimicis veritatis probetur. Novat. *De Trin.*, 18. *Supra*, n. 21, 22.

transmises, ce fait a toujours été regardé par les chrétiens comme aussi certain que son existence même et son apostolat. On peut voir la démonstration de ce fait dans tous les cours d'Écriture Sainte. Les témoignages surabondent, comme pour l'Évangile. S. Pierre, dans sa seconde Lettre, III, 15, parle déjà des Épîtres de S. Paul comme formant un recueil connu des fidèles. S. Jacques y fait allusion¹. Les premières Versions, du second siècle ou du premier, tous les Canons, celui de Muratori en particulier², les Pères de toutes les églises comme de tous les âges, à commencer par S. Clément, S. Ignace et S. Polycarpe, les citent comme faisant partie du Nouveau Testament, et les attribuent à S. Paul. Nous nous bornerons à rapporter ici trois témoignages qui nous semblent remarquables à divers titres.

Le premier est de Tertullien. — Voici comment il raisonne : « S'il est constant que rien n'est plus vrai que ce qui est ancien et que rien n'est plus ancien que ce qui vient des Apôtres, il est certain aussi qu'il faut regarder comme venant des Apôtres ce qui est reçu dans leurs églises pour saint et pour divin. Voyons donc ce que croient les fidèles de ces églises : *Videamus quod lac a Paulo Corinthii hauserint ; ad quam regulam Galatæ sint recorrecti ; quid legant Philippenses, Thessalonicenses, Ephesii ; quid etiam Romani, quibus Evangelium et Petrus et Paulus sanguine quoque suo signatum reliquerunt* ». Ailleurs il dit : « Parcourez les églises fondées par les Apôtres. Entendez lire, du haut de ces chaires où ils siègèrent, le texte même des Lettres qu'ils ont écrites, il vous semblera voir leur visage et entendre leur voix : *Ipsæ authenticæ litteræ eorum recitantur, sonantes vocem, et representantes faciem uniuscujusque*. » Après quoi, il ajoute : « Etes-vous de l'Achaïe? vous avez Corinthe; de la Macédoine? vous avez Philippiques et Thessalonique. Passez-vous en Asie? vous trouvez Ephèse. Etes-vous sur les frontières d'Italie? vous avez Rome, à l'autorité de qui vous pouvez recourir³. »

¹ Cf. Jac., II, 20-26, et Rom., IV, 1-5; Gal., III, 6-8; Hebr., XI, 31. — ² Tert., *Cont. Marc.*, IV, 5, ann. 207; *A. T.*, 40, 42. — ³ Tert., *de Præscript.*, XXXVI, Ann. 200.

Le second témoignage est d'Origène. — Après avoir parlé de la prise de Jéricho, au commencement de son commentaire sur Josué, il dit : « Tous ces faits étaient figuratifs, et toutes ces figures se sont accomplies parmi nous. Nous avons vu le véritable Josué, Notre-Seigneur Jésus-Christ, attaquer et renverser la cité du monde, dont Jéricho est l'image. Il a chargé ses Apôtres et ses prêtres de faire retentir partout la sainte parole. Matthieu, le premier, a pris en main la trompette évangélique. Après lui sont venus Marc, Luc et Jean; puis Pierre avec ses deux Épîtres, suivi de Jacques et de Jude; puis Jean avec ses Lettres et son Apocalypse, Luc avec ses Actes, et enfin celui qui s'est proclamé le dernier des Apôtres, et dont les quatorze Épîtres ont détruit jusqu'aux fondements la citadelle de l'idolâtrie et l'édifice orgueilleux de la philosophie mondaine¹. »

Le troisième témoignage est de S. Cyrille, patriarche de Jérusalem. — De même qu'Origène, il comprend l'Épître aux Hébreux avec les autres. « Le grand prédicateur de Jésus-Christ, dit-il c'est S. Paul. L'Esprit Saint a permis que les autres Apôtres n'écrivissent qu'un petit nombre d'Épîtres, mais pour S. Paul, il a voulu qu'il en écrivit quatorze : *Paulo vero quatuordecim dedit scribere*. Pourquoi cela? parce qu'il a commencé par persécuter le christianisme, et que rien ne prouve mieux la vérité d'une doctrine que le suffrage de ses persécuteurs². »

2° Témoignage des hérétiques.

Le témoignage des hérétiques n'est pas moins décisif que celui des saints Docteurs.

Les hérésies du premier et du second siècle peuvent se ranger en deux classes, opposées de sentiments et de tendances,

¹ Novissime ille venit qui dixit : *Puto autem quod nos Deus novissimos Apostolos ostendit ; et in quatuordecim epistolarum suarum fulminans tubis, muros Jericho et omnes idololatriæ machinas et philosophorum dogmata usque ad fundamenta dejecit*. Orig., *In Jesu Nave*, Hom. VIII, 1. Circa ann. 230. — ² S. Cyrill., *Catech.*, x, 18. Cf. *Catech.*, IV, 36; VI, 20. Ann. 350.

celle des judaïsants et celle des gnostiques : or les uns et les autres s'accordent sur ce point essentiel.

Il est vrai que les judaïsants rejetaient de leur Canon les Epîtres de S. Paul, qu'ils ne les mettaient pas au nombre des écrits inspirés, non plus que l'Evangile de S. Luc; mais ce n'est pas qu'ils en contestassent l'origine; au contraire, c'est parce qu'il était constant pour eux que S. Paul et son disciple en étaient les auteurs. On sait que les judaïsants, regardant comme ennemi de la Loi le Docteur des nations, niaient sa qualité d'Apôtre, réprouvaient sa doctrine et ne voulaient écouter aucun de ses enseignements. C'est ce qu'Eusèbe dit des Ebionites, les plus déclarés d'entre eux¹.

Les gnostiques, ayant des sentiments tout opposés à l'égard de la Loi, devaient juger autrement les Epîtres de S. Paul et l'Evangile de S. Luc. Non-seulement ils reconnaissaient ces écrits pour authentiques et pour inspirés, mais ils les mettaient au-dessus de tous les autres, et la plupart ne tenaient que ceux-là pour divins. Toutefois, comme les hérétiques préférèrent leurs sentiments à tout, ils n'hésitaient pas à retrancher de ces livres les passages qui leur étaient contraires. C'est pour cette raison que Marcion rejetait les Epîtres à Tite et à Timothée, et qu'il avait mutilé plus ou moins presque toutes les autres, aussi bien que l'Evangile de S. Luc².

II. Preuve d'observation et de raisonnement.

« Les Epîtres de S. Paul, dit Bossuet³, sont si vives, si originales, si fort du temps, des affaires et des mouvements qui étaient alors, et enfin d'un caractère si marqué, qu'elles suffiraient pour convaincre les esprits bien faits que tout y est authentique et sincère. » Il suffit de les étudier pour reconnaître qu'elles n'ont pu être supposées, ou qu'il a toujours manqué deux choses, sans lesquelles cette supposition ne peut avoir eu lieu : des motifs et des moyens.

¹ Epistolae Pauli rejiciendas esse censebat, desertorem Legis eum vocantes. Euseb., *H. E.*, III, 27. — ² Cf. *Supra*, n. 484, 782. — ³ *Hist. univ.*, II, 28.

1° Défaut de motifs.

Pour quelle fin, en effet, par quel motif, dans quel intérêt eût-on recouru à cette supercherie? La plus grande partie de ces Epîtres, des plus courtes surtout, loin d'avoir pour objet l'exposition d'un système, a trait à des incidents personnels, à des difficultés locales, à des questions de peu d'importance pour la religion. Au fond, la doctrine qu'elles contiennent, si originale qu'en soit l'expression, ni diffère pas de celle de l'Evangile et des autres Epîtres. Quelle est donc la secte qui eût profité de l'imposture, et qu'on puisse soupçonner de l'avoir inspirée?

2° Défaut de moyens.

D'ailleurs, comment *fabriquer* ces écrits? Comment les *faire accepter* pour une œuvre de l'Apôtre?

I. Les fabriquer, d'abord, qui en était capable? — *Une société de faussaires?* L'hypothèse trouve son démenti dans les Lettres mêmes. C'est évidemment l'œuvre d'un seul homme, d'un Hébreux, né d'Hébreu, élevé dans les écoles juives, puis converti à l'Evangile et saturé de christianisme. Elles portent toutes la même empreinte. Même esprit, même doctrine, même caractère, mêmes lumières, même sainteté, même idiome, même style. *Graves sunt et fortes*, disait-on, dès l'origine¹. — *Un fourbe unique?* L'hypothèse ne se soutient pas davantage. — 1° Bien que frappées au même coin, ces Epîtres sont trop diverses, trop indépendantes les unes des autres; elles reflètent des dispositions d'esprit trop variées; elles naissent trop soudainement et trop naturellement de conjectures imprévues pour avoir été composées d'imagination par un seul écrivain, dans un milieu constamment différent de celui qu'elles annoncent. — 2° La variété n'est pas le principal caractère à signaler dans ces écrits. Comment n'être pas frappé des détails qu'ils contiennent, et de leur accord constant avec les institutions, les lois, les pratiques religieuses, les usages des temps et

¹ II Cor., X, 10.

des lieux ? Presque partout, l'auteur se propose de répondre à des questions qui lui sont posées. Chacune de ses Lettres suppose des faits contemporains, qui se sont passés dans des circonstances déterminées, des besoins dogmatiques, disciplinaires, moraux, auxquels il faut pourvoir. Les noms propres de personnes, de villes, et de provinces, s'y comptent par centaines. L'Apôtre salue les fidèles des lieux où il écrit; il les désigne par leur condition, par leur parenté, par leurs enfants, par leurs œuvres, par leurs vertus. Il nomme les uns comme morts, les autres comme vivants, quelquefois comme malades. Il donne des nouvelles des absents. Il désigne ceux qu'il a baptisés, ceux chez qui il a logé, ceux qui l'ont aidé de leurs aumônes, ceux qui l'ont persécuté. Il parle des faits édifiants ou scandaleux qui se sont passés dans chaque église. Il rappelle les ordres qu'il a donnés, les mesures qu'on a dû prendre. Il annonce sa venue prochaine ou celle de ses disciples. Dans tout ce détail, un faussaire se serait écarté cent fois de la vérité, soit involontairement, soit à dessein; il aurait souvent contredit les Actes. Or, a-t-on jamais pris en défaut l'auteur de ces Epîtres ? Quelle est celle de ses allégations dont on ait montré la fausseté ? — 3° En outre, comment ne pas reconnaître, comment ne pas admirer l'éminence des dons que ces écrits révèlent et l'accord, la liaison de ces dons avec l'œuvre accomplie par l'Apôtre, une intelligence supérieure, cultivée par l'étude, agrandie par la foi, fécondée par la grâce; une conviction profonde de toutes les vérités révélées, une connaissance également complète de la Loi de Moïse et de la religion chrétienne; une expérience visible de la vie surnaturelle et mystique; un détachement, une humilité, un zèle, une charité, portés à un degré qui doit être rare, même parmi les saints ? Dira-t-on que ces qualités sont de faux semblants ? On ne saurait le prétendre : de telles qualités, de telles vertus ne se simulent pas, et un homme qui les possède échappe au soupçon de la fourberie et du sacrilège ¹.

¹ Non est cujusquam Paulinum pectus fingere. Erasm., *In Epist. ad Coloss.*, IV, 16.

II. Cependant la fabrication de ces Epîtres, tout inconcevable qu'elle soit, est encore la moindre des difficultés. Qu'on la suppose faite. Si les Epîtres sont des pièces fausses, composées pour altérer la foi, comment le fourbe qui les a imaginées s'y prendra-t-il pour *les faire recevoir* comme vraies dans les églises qui en sont censées dépositaires, dans celles de Rome, de Corinthe, de Philippes, d'Ephèse, de Thessalonique, les plus éclairées comme les plus célèbres du monde ? Comment tirer de ces églises le témoignage qu'elles les possèdent depuis longtemps, qu'elles les ont reçues comme une règle de foi, du plus illustre des Apôtres ¹; qu'elles ont reconnu dans l'original sa main et sa signature ², qu'elles les ont toujours lues depuis comme paroles de Dieu dans les saints offices ³ ? Quel moyen de le leur persuader, ou de leur faire adopter et ratifier le mensonge ? Surtout, comprend-on que le succès d'une pareille entreprise se soit répété tant de fois, en dix églises différentes, et qu'il ait été si universel et si prompt que pas un fidèle, pas un Docteur, ni S. Clément à Rome, ni S. Ignace à Antioche, ni Origène à Alexandrie, ni Tertullien en Afrique, ni S. Irénée dans les Gaules; que dis-je, pas un sectaire, pas un hérésiarque, ni Cérinthe, ni Valentin, ni Montan, ni Cerdon, ni Marcion, n'ait remarqué l'imposture et crié au sacrilège ?

Le fait est d'autant moins admissible, que ces Epîtres n'étaient pas de nature à plaire à tout le monde. L'auteur ne sait ni dissimuler ses sentiments, ni s'accommoder aux préjugés, ni flatter les indociles. S'il témoigne de la sympathie pour ses disciples, il est loin de dissimuler leurs fautes ou de ménager leurs défauts. Aux uns il reproche leur division, leur inconstance, leur injustice à son égard; aux autres, leur légèreté, leur crédulité, leur indifférence en face des plus graves désordres. Il les exhorte à se souvenir des avis qu'il leur a donnés et de la conduite qu'il a tenue. Il fait appel à leur reconnaissance et à leurs protes-

¹ Euseb., *H. E.*, IV, 23; Tert., *de Bapt.*, XVII; S. Hieron., *de Vir. ill.*, VII. — ² I Cor., XIV, 21-23; II Thess., III, 17; Col., IV, 18; Philem., 19. — ³ Cf. I Thess., V, 27; Col., IV, 16; S. Justin., I *Apol.*, 67.

tations. C'est-à-dire que partout il fournit à tous des raisons et des moyens de contrôler ce qu'il avance; de sorte que, s'il était un faussaire, ce serait à la fois le plus maladroît et le plus heureux de tous les faussaires : il déroberait sa fraude au monde entier, en faisant sans cesse tout ce qu'il faut pour qu'elle éclate à tous les regards.

592. — Ne fait-on pas une distinction entre les Epîtres de S. Paul, par rapport à l'authenticité?

Les rationalistes, sentant la force de nos raisons, n'essaient même pas de les combattre : ils prétendent seulement qu'elles ne s'appliquent pas à toutes les Epîtres. « Il en est, disent-ils, qu'ils n'ont jamais songé à contester : ce sont celles aux Romains, aux Corinthiens et aux Galates; et d'autres qu'on a essayé d'attaquer, mais sans succès; ce sont celles aux Philippiens, aux Thessaloniens et à Philémon. Pour les unes et pour les autres, les arguments des orthodoxes sont péremptoirs. Mais il n'en est pas de même des six dernières. Les Epîtres pastorales et l'Epître aux Hébreux, sont apocryphes; l'authenticité de l'Epître aux Ephésiens est douteuse, et si celle de l'Epître aux Colossiens est bien probable, on ne peut pas dire qu'elle soit absolument certaine. Tel est le dernier mot de la critique hétérodoxe. »

Il ne faut pas s'effrayer de cet arrêt ni de ces distinctions. Au fond, les rationalistes accordent ce qu'ils auraient le plus d'intérêt à nier, et l'on peut opposer à leurs réserves les meilleures raisons.

I. La question entre eux et nous n'est pas de savoir si S. Paul a écrit quatorze Epîtres ou si tout ce qu'on lui attribue est authentique; mais si nous avons des écrits qui viennent certainement de lui et si l'on trouve dans ces écrits une preuve décisive de la divinité du christianisme et ses principaux dogmes. Or, en déclarant incontestables les deux tiers de ses écrits, nos adversaires nous donnent complètement raison sur ce point¹.

¹ *Supra*, n. 22.

II. La plupart des raisons que nous venons d'exposer¹, s'appliquent à toutes les Epîtres; et si l'on met de côté, comme nous avons fait, l'Epître aux Hébreux qui demande une discussion spéciale, nous en avons dit assez pour mettre leur authenticité hors de doute. Elles n'ont pas toutes en leur faveur un égal nombre de témoignages, mais toutes ont été citées suffisamment et d'assez bonne heure par les auteurs ecclésiastiques pour qu'on ne puisse les rejeter raisonnablement; et il est facile d'établir qu'on n'a jamais pu en supposer aucune.

III. Il est bien vrai que les Epîtres qu'on conteste n'offrent pas autant de caractères d'authenticité que l'Epître aux Galates ou celle aux Romains; mais : — 1° Pour être assuré de l'authenticité d'un ouvrage; la preuve de témoignage peut très-bien suffire, à elle seule, et l'on n'en a pas d'autre pour un grand nombre de livres profanes. — 2° Aucune Epître ne présente des caractères tels qu'on puisse la dire évidemment apocryphe, ou qu'il répugne de l'attribuer à S. Paul. Affirmer le contraire, ce serait prétendre que tous les chrétiens, depuis dix-huit cents ans, ont fermé les yeux à l'évidence.

IV. Même en s'en tenant aux caractères intrinsèques, comme les rationalistes font presque toujours, ils ne sauraient justifier leur division des Epîtres de S. Paul en certaines, probables, douteuses et fausses. L'Epître à Philémon et celle aux Philippiens ne diffèrent guère moins de l'Epître aux Romains que les Epîtres pastorales ne diffèrent de celles aux Corinthiens. Si l'on trouve des rapports entre les Epîtres aux Thessaloniens et l'Epître aux Galates, on doit également en trouver entre l'Epître aux Colossiens et l'Epître aux Philippiens. Et si l'Epître aux Colossiens est d'une authenticité très probable, on ne voit pas pourquoi celle aux Ephésiens ne serait que douteuse.

Nous bornons là nos considérations générales, nous réservant de donner à chaque épître des témoignages et des

¹ *Supra*, n. 591.

arguments spéciaux, pour répondre aux difficultés dont elle pourrait être l'objet.

593. — Pourquoi Dieu a-t-il permis qu'il y ait tant d'obscurité dans les écrits de saint Paul?

S. Pierre nous avertit que ce n'est pas dans ces Epîtres seulement, mais dans toute l'Écriture, qu'il y a des mystères, et qu'un esprit indocile et téméraire peut trouver du scandale : *Quæ indocti et instabiles depravant, sicut et cæteras Scripturas*¹. Mais il indique, en même temps, suivant l'interprétation de plusieurs Docteurs, le moyen offert aux âmes dociles pour éviter ces périls et éclaircir ces obscurités : *Hoc primum intelligentes quod omnis prophetia Scripturæ propria interpretatione non fit*². Le dessein de Dieu n'est pas que chacun étudie en eux-mêmes les textes inspirés et qu'il les interprète selon ses lumières personnelles, comme font les Protestants. Avec le dépôt de la foi, il a donné à son Église l'intelligence de sa parole et la mission de l'expliquer aux fidèles, autant que leurs besoins le demandent. Les difficultés qu'on rencontre doivent faire souvenir de ce dessein : elles en montrent la sagesse³. *Nisi credideritis, non intelligitis*, dit Isaïe, VII, 9, suivant la version italique, souvent citée par S. Augustin⁴.

594. — D'où viennent les difficultés qu'on trouve dans ces Epîtres?

Les difficultés qu'on trouve dans les Epîtres de S. Paul viennent de plusieurs sources. Il y en a dans les mots et dans les phrases, dans la doctrine et dans les idées, dans le style et dans les figures, dans les raisonnements et dans les preuves.

1° Difficultés dans les mots et dans les phrases.

La cause principale des termes insolites et des locutions

¹ II Pet., III, 16. — ² II Pet., I, 20. Cf. Deut., LVII, 8; Act., VIII, 20, 31; *Infra*, n. 885. — ³ Joan., XIV, 16, 26; XVI, 13. *Turbam non intelligendi vivacitas, sed credendi simplicitas tutissimam facit.* S. Aug., *Cont. Epist. fund.*, 4. Conc. Trid., Sess. IV. — ⁴ *Infra*, n. 893.

étranges qui peuvent arrêter dans ces Epîtres est dans l'idiome gréco-judaïque que S. Paul était habitué à parler, comme la plupart des Hébreux répandus hors de la Palestine¹.

Lui-même avertit que son langage est loin d'être pur². Le don des langues, qu'il possédait aussi bien que ses collègues³, n'avait pas modifié ses habitudes à cet égard. Il ne paraît pas s'en être beaucoup inquiété⁴; et nous n'avons pas à le regretter non plus, car les particularités de son style, ses irrégularités, ses incorrections même en font, en partie, l'originalité, et sont un des signes les plus convaincants de son authenticité.

Parmi ces irrégularités, on peut remarquer dans le texte grec, quelques termes d'origine latine, *μακρολογος*, I Cor., X, 25, *φελονη* et *μεμβρονη*, II Tim., IV, 13, etc., et dans notre version latine, un grand nombre d'expressions empruntées à la langue grecque, soit que le traducteur n'en ait pas vu d'équivalentes en latin, soit qu'elles fussent usitées de son temps dans le langage populaire, par exemple, *allegoria*, Gal., IV, 24, *anathema*, I Cor., XII, 3, *azyma*, I Cor., V, 7, *bravium*, I Cor., IX, 24, *charisma*, I Cor., XII, 31, *diaconus*, Phil., I, 4, *evangelista*, II Tim., IV, 5; *hæreticus*, Tit., III, 10, *idiota*, I Cor., XIV, 16, *idolium*, I Cor., VIII, 10, *idolothytum*, I Cor., VIII, 7, *melota*, Heb., XI, 37, *neophytus*, I Tim., III, 6, *peripsema*, I Cor., IV, 13; *scandalum*, Rom., IX, 33; *aporiari*, II Cor., IV, 8, *catechizare*, Gal., VI, 6; *cauteriare*, I Tim., IV, 2, *colaphizare*, II Cor., XII, 7, *judaizare*, Gal., II, 14. Il y a aussi dans le latin un certain nombre de mots qui n'ont pas le genre ou le cas qu'ils devraient avoir, parce que le traducteur les a calqués servilement sur le grec. Ainsi on trouve *quæ* (*Græce*, *ητις*) pour *quod*, Gal., IV, 24; Heb., IX, 2 et 9, *in qua* pour *in quo*, Heb., IX, 4; *obumbrantia*, *κατασκιάζοντα*, pour *obumbrantes*, Heb., IX, 5, *domûs* pour *domo*, Heb., III, 3; *est* pour *sunt*, I Cor., II, 14; *examinatur* pour *examinantur*, I Cor., II, 14; et quelques génitifs, à la place

¹ *Supra*, n. 10. — ² *Ἰδιωτης τῷ λόγῳ.* II Cor., XI, 6. — ³ I Cor., XIV, 18. — ⁴ *Non curabat magnopere de verbis, cum sensum haberet in tuto.* S. Hieron., *In Ep. ad Gal.*, VI.

d'ablatifs absolus, par exemple, *crescentis fidei vestræ*, pour *crescente fide vestra*, II Cor., x, 15.

La Vulgate n'étant, pour ces Epîtres comme pour tout le Nouveau Testament, qu'une leçon révisée de l'Italique, et l'Italique étant calquée servilement sur l'original, la plupart des irrégularités de S. Paul sont communes au texte grec et à la version latine. Ainsi, on trouvera dans l'un et dans l'autre :

I. Quelques mots hébreux ou syrochaldéens non traduits, *abba*, Rom., VIII, 15; *amen*, I Cor., XIV, 16; II Cor., I, 20; *Belial*, II Cor., VI, 15; *Maran-Atha*, I Cor., XVI, 22; *sabbatismus*, Heb., IV, 9.

II. Un grand nombre d'hébraïsmes analogues à ceux que nous avons relevés, n° 38.

1° Des noms abstraits pour des noms concrets : *caro* pour *homo*, Rom., III, 20; I Cor., I, 26; Gal., I, 16, ou pour *homo carnalis*, I Cor., XV, 50; *circumcisio* et *præputium* pour *circumcisi* et *incircumcisi*, Rom., III, 30; Gal., II, 7; *dominationes* pour *dominantes*, Col., I, 16; Eph., I, 21; *electio* pour *electi*, Rom., XI, 7; *sæculum* pour *sæculares*, Rom., XII, 2; *peccatum* pour *peccator*, II Cor., V, 21; *vocatio* pour *vocati*, I Cor., I, 26, etc.

2° Le substantif pour l'adjectif; soit au nominatif, comme *lux* et *tenebræ*, Eph., V, 8; soit au génitif, comme *filii dilectionis* pour *filii dilecti*, Col., I, 13; *sanctitas veritatis* pour *sanctitas vera*, Eph., IV, 24; *veritas Dei* pour *verus Deus*, Rom., I, 25; *expectatio creaturæ* pour *creatura expectans*, Rom., VIII, 19; *sustinentia spei* pour *spes sustinens* ou *tolerans*, I Thess., I, 3; *ministratio mortis* pour *ministratio morti destinata*, II Cor., III, 7; *Spiritus promissionis* pour *Spiritus promissus*, Eph., I, 13. De même : *divitiæ gloriæ*, Eph., I, 18, *adventus gloriæ*, Tit., II, 13, *similitudo imaginis*, Rom., I, 23, *flamma ignis*, II Thess., I, 8, *sæculum mundi*, Eph., II, 2, *homo Dei*, II Tim., VI, 11, *homo peccati*, II Thess., II, 3, *radix amaritudinis*, Heb., XII, 15, *corpus claritatis*, *humilitatis*, Phil., III, 21, *plenitudo temporis*, Gal., IV, 4.

3° Des tournures de diverses sortes pour exprimer le com-

paratif et le superlatif : *non ego, sed* pour *non tam ego quam*, I Cor., XV, 10. Item I Cor., I, 17; III, 7; Gal., II, 20; *magis ut*, I Cor., XIV, 1; *plurimus quam*, Heb., XI, 4; *differentius præ*, Heb., I, 4; *minus ab*, II Cor., XII, 11; *supra modum*, II Cor., IV, 17; *multo magis melius*, Phil., I, 23; *superabundanter quam*, Eph., III, 20.

III. Des termes propres à l'Apôtre ou aux écrivains sacrés, ou du moins fort rares chez les auteurs profanes :

Des substantifs : *acceptio*, I Tim., I, 15; *causa*, Gal., III, 4; *collecta*, I Cor., XVI, 1; *compunctio*, Rom., XI, 8; *concisio*, Phil., III, 2; *conspersio*, I Cor., V, 7; *exacerbatio*, Heb., III, 8, 15; *idiota*, I Cor., XIV, 15; *incorruptela*, I Cor., XV, 50; *opitulatio*, I Cor., XII, 28; *præfinitio*, Eph., III, 11; *resolutio*, II Tim., IV, 6; *sufficientia*, I Tim., VI, 6; *sustinentia*, I Thess., I, 3.

Des adjectifs : *accessibilis*, Heb., XII, 18; *animalis* et *spiritualis*, I Cor., II, 14, 15; *criminatrix*, Tit., II, 3; *concorporalis*, Eph., III, 6; *inconfusibilis*, II Tim., II, 15; *incredibilis*, Tit., I, 16; *ininterpretabilis*, Heb., V, 11; *plagiarius*, I Tim., I, 10; *penetrabilis*, Heb., IV, 12.

Des verbes : *accepto ferre*, Rom., IV, 1; *communicare*, Gal., VI, 6; *complantare*, Rom., VI, 5; *congaudere*, I Cor., XII, 25; *conglorificare*, Rom., VIII, 17; *conregnare*, II Tim., II, 12; *consepelire*, Rom., VI, 4; *convivificare*, Eph., II, 5; *decimare*, Heb., VII, 9; *evacuare*, I Cor., I, 17; *exinanire*, Phil., II, 17; *gratificare*, Eph., I, 6; *mortificare*, Col., III, 5; *nafragare*, I Tim., I, 19; *pereffluere*, Heb., II, 1; *propalare*, Heb., IX, 8; *refrigerare*, Rom., XV, 32; *sanctificare*, Rom., XV, 15; *similare*, Heb., II, 17; *subintrare*, Rom., V, 20; *superimpendere*, II Cor., XII, 15; *superinduere*, II Cor., V, 2; *supervestiri*, II Cor., V, 4; *triturerare*, I Cor., IX, 9; *veterare*, Heb., VIII, 13, etc.

Des adverbes : *corporaliter*, Col., II, 19; *longanimitèr*, Heb., VI, 15, etc.

IV. Des termes employés dans un sens détourné, propre à la langue sainte ou aux seuls écrits de l'Apôtre¹ :

¹ Solet sapientia magni Pauli ad arbitrium suum verbis uti et ad suæ

Substantifs : *æmulator*, I Cor., xiv, 12; *animositas*, Heb., xi, 27; *auditus*, Rom., x, 16; *causa*, Gal., iii, 4; iv, 14; *commemoratio*, I Cor., xi, 24; *confessio*, Rom., x, 10; *consummatio*, II Cor., xiii, 9; *Christus*, II Cor., iii, 4; Eph., iv, 20; Col., ii, 6; *diffidentia*, Eph., ii, 2; v, 6; *fides*, Gal., i, 30; Tit., ii, 10; *gratia*, I Cor., xvi, 23; II Tim., i, 9; *judicium*, I Cor., xi, 29; *justitia*, I Cor., i, 30; II Cor., v, 21; *maledictum*, Gal., iii, 13; *paternitas*, Eph., iii, 15; *prophetia*, I Cor., xiv, 22; *reverentia*, Heb., v, 7; *sæculum*, I Tim., vi, 17; Tit., ii, 12; *vocatio*, I Cor., vii, 20.

Adjectifs : *probabilis*, II Tim., ii, 15; *unus*, II Cor., xi, 2; *vacuus*, I Cor., xv, 10, etc.

Verbes : *ædificare*, I Cor., xiv, 4; *æmulari*, I Cor., xii, 31; xiv, 1; *cognoscere*, Gal., iv, 19; *induere*, Rom., xiii, 14; I Cor., xv, 53; Eph., iv, 24; *instaurare*, Eph., iii, 10; *intendere*, II Cor., iii, 13; *interpretari*, passif, Heb., xii, 2; *præscire*, Rom., viii, 29; *promereri*, passif, Heb., xiii, 16; *prophettare*, I Cor., xiv, 3, 4; *retinere*, II Thess., ii, 5; *supercrescere*, II Thess., i, 3; *superordinare*, Gal., iii, 15; *testificari*, passif, Rom., iii, 21; *vocare*, Rom., iv, 17; ix, 25; *adducere*, chercher à amener, Rom., ii, 4; x, 19; *concludere*, laisser enfermer, Rom., xi, 32; *efficere*, faire paraître, Heb., i, 4; *excæcare*, permettre qu'on s'aveugle, y donner occasion, Rom., xi, 7; *indurare*, même sens, Rom., ix, 18; *justificari*, être tenu pour juste, Rom., iii, 4; Gal., v, 4; *odisse*, aimer moins, Rom., ix, 13; *postulare*, faire demander, Rom., viii, 26; *triumphare*, faire triompher, II Cor., ii, 14, etc.

Particules : *quia*, Heb., xi, 6; *tanquam*, II Cor., x, 2; *quanquam*, Phil., iii, 4; Heb., vii, 5, *adhuc*, I Cor., xii, 31, etc.

V. Des substitutions irrégulières :

D'un genre à un autre genre : *conversus* pour *conversum*, II Cor., iii, 16.

D'un cas à un autre cas : — Du nominatif au génitif, *ins-*

sententiæ seriem atque complexum verborum significationes adaptare. S. Greg. Nyss., *In I Cor.*, xv, 28.

tructi, pour *instructorum*, Col., ii, 2; au datif, *Ego Paulus* pour *Mihi Paulo*, Eph., iii, 4; *sustinentes*, pour *sustinentibus*, I Thess., iii, 1; à l'accusatif, *spiritus* pour *spiritum*, Eph., ii, 2; au vocatif, Heb., i, 8; à l'ablatif, *fratres* pour *fratribus*, II Cor., viii, 23; *glorificantes* pour *glorificantibus*, II Cor., ix, 13. Du génitif au nominatif, *loquentium*, *prohibentium*, pour *loquentes*, *prohibentes*, I Tim., iv, 2, 3; à l'accusatif, *congregationis* pour *congregationem*, II Thess., ii, 1; à l'ablatif, *major sui* pour *se*, Heb., vi, 16; I Cor., xiii, 13.

D'un temps à un autre : — *Audentes* pour *audemus*, *confidimus*, II Cor., v, 6; *benefacientes*, pour *bene facere*, II Thess., iii, 13; *deprecantes*, pour *deprecabamur*, I Thess., ii, 12; *destruentes*, pour *destruimus*, II Cor., x, 4, 5; *éuntes*, pour *ibatis*, I Cor., xii, 2; *gaudere*, pour *gaudete*, Rom., xii, 14; *gloriantes*, pour *gloriamur*, II Cor., x, 15; *glorificantes*, pour *glorificant*, II Cor., ix, 12, 13; *metientes*, pour *metimur*, II Cor., x, 12; *orantes*, pour *orare*, Col., i, 9; *redigentes*, pour *redigimus*, II Cor., x, 4, 5; *volo*, pour *vellem*, I Cor., vii, 7, 32; xiv, 5; *Christum habitare*, pour *ut habitet Christus*, Eph., iii, 17, etc.

D'un nombre à un autre : du singulier au pluriel, Rom., ix, 9; I Cor., ii, 14; II Cor., i, 20; x, 15; Heb., viii, 2, ou du pluriel au singulier, Heb., ix, 23; xi, 13.

VI. Des particules, conjonctions, prépositions, adverbes, employés en divers sens, propres aux écrivains sacrés :

Ad pour *de*, Rom., x, 21; Heb., i, 7. Cf. Heb., iv, 13; pour *contra*, I Cor., xv, 32; pour *erga*, II Tim., ii, 24; pour *juxta*, Gal., ii, 14.

Autem pour *enim*, I Cor., x, 13, et *enim* pour *autem*, II Cor., x, 3; Gal., ii, 19; Col., iii, 25; Heb., vii, 12.

De pour *propter*, II Cor., vii, 14.

Et pour *id est*, Rom., xiii, 13; I Cor., x, 28; II Cor., viii, 4; Gal., v, 24; vi, 16; pour *sive*, Rom., i, 5; xiii, 13; Gal., v, 24; vi, 16; Eph., i, 4; Col., ii, 8; et *sive* pour *et*, I Cor., xiii, 8.

In pour *per*, Rom., xv, 16; I Cor., i, 4; pour *cum*, I Cor.,